

3JR FINANCES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue Joseph Chapelle
69008 LYON
917 728 974 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 1^{er} OCTOBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2025

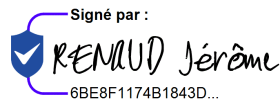
DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à -86 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-86 euros
Au compte « Report à nouveau »	-86 euros
Qui s'élève ainsi à -563 euros	

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

Signé par :

6BE8F1174B1843D...

Cegid Quadra

A - RÉSULTAT COMPTABLE

	Néant	☐	*
Exercice N-1 clos le			
3 0 0 6 2 0 2 4			

Ventes de marchandises *					209
Production vendue	biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires			215 217
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires et produits finis et en cours de production)				
Production immobilisée *					
Subventions d'exploitation reçues					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation					

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises) *		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immo
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243
Rémunérations du personnel *		
Charges sociales (cf. renvoi 380)		
Dotations aux amortissements *		(dont amortissement du fonds de commerce 255
Dotations aux provisions		
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260
Total des charges		

- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348
Impôts sur les bénéfices *			

- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	
- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles *		
Provisions non déductibles *		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport		

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport						
Entreprise nouvelles (44, sexes)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restreintes de réaffectation de l'habitat (44 terdecies)
(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A)	181		Jeune entreprise innovante (44, sexes A)	989		Bassins de redynamisation (art. 44 du
Divers (dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due en arrière
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	
Déficits antérieurs reportables : *	31 498
	ont imputés sur le résultat :

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2
--	-----------------	----------------

210				
214				
218				
222				
224				
226				
230				
232				
234				
236				
238				
240				
242	5 449	4 853		
244				
250				
252				
254				
256				
262	7 443			
264	12 892	4 853		
270	(12 892)	(4 853		
280	13 000	4 750		
290				
294				
300	194	194		
306				
310	(86)	(297		
312		314	86	
316				
318				
322				
324				
330	24 833			
251				
998				
999				
			997	
Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138		342	
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350	13 000
352	11 747	354		
356				
			360	11 747
370	0	372		